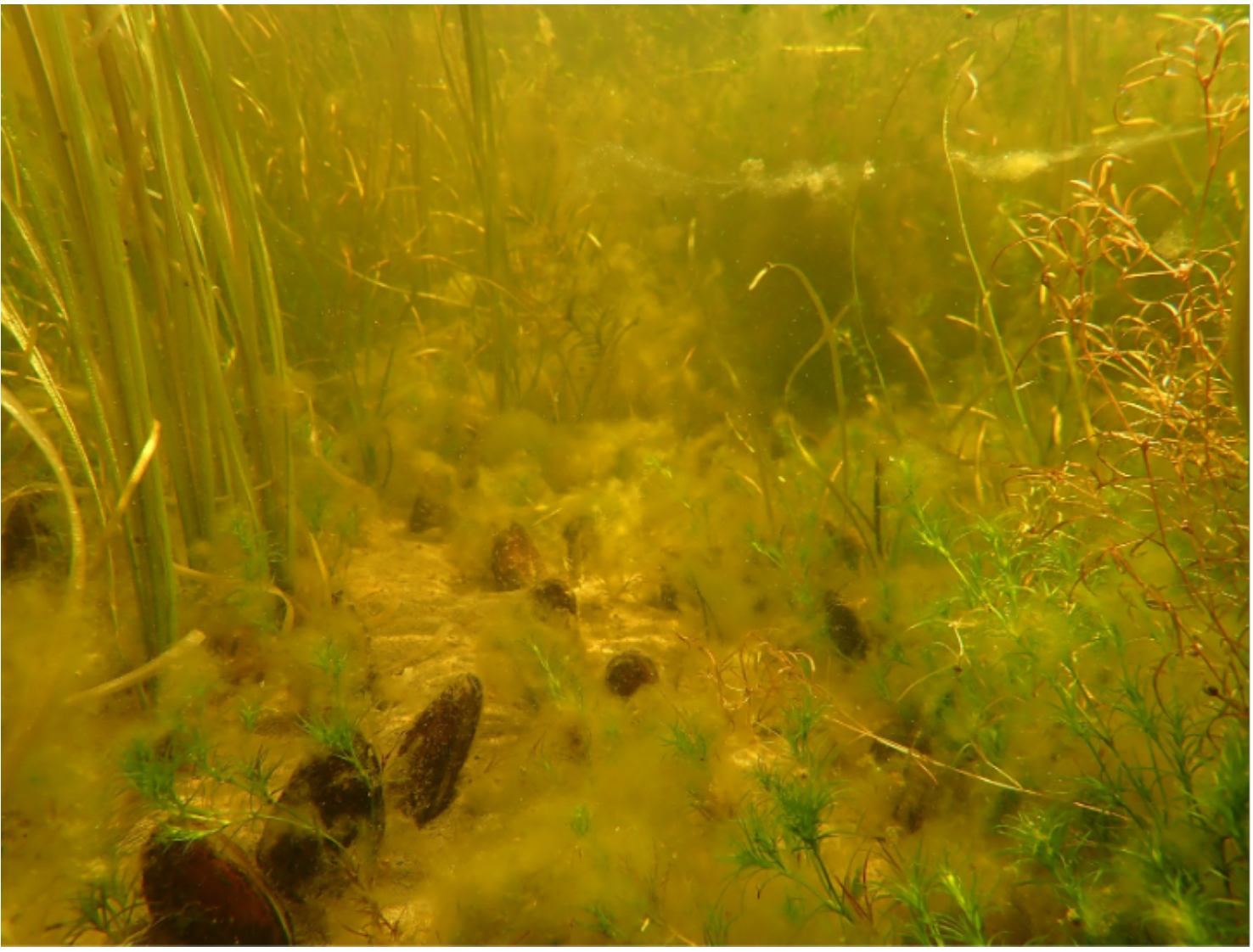
ORGANISME DE BASSIN VERSANT DU FLEUVE SAINT-JEAN



RAPPORT ANNUEL 2025-2026

Mot du président



L'année 2024-2025 en fut une des nouveaux départs. Dans un premier temps, il y a eu le renouvellement de notre subvention de base par le MELCCFP pour trois ans et ce, même si le ministère a oublié que le coût de la vie a passablement augmenté depuis 2017. Cependant notre situation financière nous permet d'absorber cette aberration d'une austérité dans un secteur aussi névralgique que l'eau, source de toute vie.

Il a fallu également reconstituer une partie de l'équipe de nos professionnels suite au départ de trois d'entre eux. J'en profite pour souligner le travail formidable de notre directrice Anne-Allard Duchêne, et les professionnels restants, dans la gestion de ce changement de garde tout en respectant nos engagements contractuels envers nos partenaires.

Pour ce qui est de la diversité des activités et projets réalisés cette année je vous réfère au présent rapport annuel.

Je tiens à remercier les membres du CA pour la confiance qu'ils m'ont accordée tout au long de l'année et participation envers la cause d'une saine gestion de l'eau, et un merci particulier aux membres du CE pour leur engagement indéfectible.

Je ne peux terminer cet exercice protocolaire sans souligner un événement marquant dans notre vie associative. Il s'agit du départ d'un pilier de la construction de notre organisation. Je veux parler d'Armor Dufour notre premier président qui a contribué à jeter les bases de notre vivre en commun. Il a été de tous les combats et de toutes les réconciliations. Il m'a appris quant me taire et quand parlé dans sa sagesse et son humour. Fidèle au poste depuis la création de l'OBV, il a su par sa rigueur et son honnêteté intellectuel nous guider vers le fondement même de notre mission, la concertation. Merci Armor, tu resteras dans nos mémoires. .

Michel Julien, Président

Mot de la directrice



L'année 2025-2026 marque une étape l'OBV du fleuve St-Jean : celle du passa œuvre du Plan directeur de l'eau (PDE approbation par le MELCCFP nous perm concentrer nos efforts sur sa réalisation, avec les acteurs de l'eau de notre territoi

Cette première année de mise en œuvre nous a permis de dresser un premier portrait de l'avancement de nos 47 objectifs et de poser les bases d'une action collective. Les ateliers de concertation tenus au Bas-St-Laurent et en Chaudière-Appalaches ont été des occasions précieuses de réfléchir ensemble aux contributions de chacun et aux collaborations à développer. Si les enjeux liés à l'eau sont nombreux et complexes, c'est en unissant nos connaissances, nos ressources et nos efforts que nous pourrons obtenir des résultats durables.

Notre équipe a également poursuivi de nombreux projets visant à améliorer la qualité de l'eau, protéger les milieux humides et les habitats fauniques, prévenir la propagation des espèces exotiques envahissantes et sensibiliser la population à l'importance de préserver nos ressources aquatiques.

Les 20 projets menés au cours de l'année et les activités de concertation ont mobilisé plus de 200 acteurs et témoignent de la volonté collective de prendre soin de la ressource en eau.

Je tiens à remercier les membres du conseil d'administration, de la table de concertation, l'équipe de l'OBV du fleuve St-Jean et tous nos partenaires. Votre implication est indispensable à la réalisation de notre mission.

Les défis demeurent importants, et les résultats demanderont du temps, des partenariats solides et des ressources suffisantes. Protéger l'eau, c'est protéger un patrimoine collectif dont dépendent nos milieux naturels, nos communautés et les générations futures.

Anne Allard-Duchêne, directrice

Conseil d'administration en 2025-2026

Membres votants – à l'Assemblée Générale Annuelle 2025

Siège	Nom, fonction | secteur représenté	
1	Jules Soucy, maire de Packington | MRC de Témiscouata	
2	Guillaume Chrétien, aménagiste et inspecteur régional | MRC de Témiscouata	
3	Yan Bolduc, conseiller municipal de Saint-Just-de-Bretenières | MRC de Montmagny	
4	Guillaume St-Jean, *Urbaniste et aménagiste* | MRC de L'Islet	
5	Valérie Labrecque, coordonnatrice à la gestion intégrée de l'eau | MRC de Kamouraska	
6	Émilie Bédard, conseillère en aménagement du territoire et en environnement | MRC des Etchemins	
7	*Vacant* | Première nation Wolastoqiyik Wahsipekuk	
8	Denis Ouellet | Environnement	**Vice-Président**
9	Jean Lapointe | Développement économique	
10	Maryse Hénault-Tessier, chargée de projets spéciaux au Groupement forestier Grand-Portage | Forêt Grand-Portage	**Administratrice CE**
11	Daniel Racine, Table GIRT de la Chaudière-Appalaches | Forêt Appalaches	
12	Yves Marquis, Ferme Gérald Marquis inc. | Agriculture & agroalimentaire	
13	Lise Dubé, Ferti-Conseil et Club de gestion des sols du Témiscouata | Agriculture et agroalimentaire	
14	Daniel Blier, propriétaire de la microbrasserie Le Secret des Dieux | Tourisme, loisirs et regroupement de riverains	**Trésorier**
15	Étienne Gendron, *Enseignant au Centre de formation professionnel de Dégelis* | Faune	
16	Kate Monosiet | Citoyenne zone Nord-Est	**Secrétaire**
17	Michel Julien | Citoyen zone Sud-Ouest	**Président**

Membres non-votants — représentants et observateurs à l'Assemblée Générale Annuelle 2024

Siège	Nom, fonction | secteur représenté
18	Josée Ouellet, mairesse de St-Hubert-de-Rivière-du-Loup | Conseillère, MRC de Rivière-du-Loup
19	Daniel Potvin-Leduc, Analyste | Conseiller, MELCC
20	Édith Pilon, Coordonnatrice régionale aux habitats fauniques | Conseillère, MELCCFP
21	*Vacant*, MAPAQ | Conseiller/Conseillère
22	Nicolas Dionne, Conseiller aux affaires municipales et en aménagement du territoire | Conseiller, MAMH
23	*Vacant*, MSSS | Conseiller/Conseillère
24	Mireille McGrath-Pompon, Conseillère au développement et aux affaires régionaux | Conseillère, MERN

Équipe de travail 2025-2026

Nom, fonction

Anne Allard-Duchêne | Directrice

Cloé Joly-Bonsant | Chargée de projets et biologiste

Marianne Jalbert| Chargée de projets et biologiste (à partir de septembre)

Alexandre Michel | Chargé de projet en concertation et mise à jour du PDE

Gabrielle Turcotte | Adjointe administrative et responsable des communication

Donovan Chrétien | Agent de projets (à partir d'octobre)

Lucas Lacoste| Agent de projet (jusqu'en juillet)

Antony Deschênes-Bellavance | Chargé de projets et technicien (jusqu'en juillet)

Clara Fabre | Agente de projets (été)

Appoline Degoute | Stagiaire en agriculture (automne)

Tommy Brasseur | Employé d'été

Guillaume Nicolle | Stagiaire CF Pro (mai)

Mathieu Picard | Stagiaire CF Pro (mai)

Mathis Vigier | Stagiaire CF Pro (juin)

Mission

Dans le bassin versant du fleuve Saint-Jean, mettre en œuvre la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) pour veiller à l'amélioration, la restauration ou la préservation de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques, pour le bénéfice des générations actuelles et futures. L'énoncé de mission légale, selon la *Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et favorisant une meilleure gouvernance de l'eau et des milieux associés,* est le suivant : « Élaborer et mettre à jour un plan directeur de l'eau pour sa zone de gestion intégrée et promouvoir et suivre la mise en œuvre, en s'assurant d'une représentation équilibrée des utilisateurs et des divers milieux intéressés, dont le milieu gouvernemental, autochtone, municipal, économique, environnemental, agricole et communautaire, dans la composition de cet organisme de bassin versant ».

Mandats

- Élaborer et mettre à jour un document de planification de la GIRE (Plan directeur de l'eau) représentatif des préoccupations et de la vision d'avenir du milieu pour la portion québécoise du BVFSJ;
- Consulter la population et les acteurs de l'eau sur le contenu du PDE ;
- Informer, mobiliser et sensibiliser les acteurs de l'eau sur les enjeux de l'eau de manière continue;
- Favoriser la concertation des intervenants régionaux concernés par les enjeux de l'eau sur son territoire;
- Collaborer et contribuer à la mise en place d'une gestion intégrée de l'eau dans le BVFSJ transfrontalier;
- Gérer la mise en marché des opérations y compris l'identification des sources de financement;
- Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, ;
- Organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour les fins de la corporation.

Rapport d'activités 2025—2026| PDE et CONCERTATION

L'exercice 2025-2026 a marqué l'entrée du PDE 2024-2034 dans sa période de mise en œuvre, avec l'approbation officielle du PDE et de ses documents complémentaires par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). La version approuvée du PDE est en ligne sur notre site Web depuis mars 2026.

Un premier suivi des objectifs

En novembre 2025, nous avons réalisé le premier suivi des 47 objectifs du PDE. Pour chacun, nous avons comparé la valeur mesurée à la valeur de référence, établie en 2024 (en 2023 pour un seul objectif), et à la cible fixée pour 2034. La progression indique ainsi la part du chemin déjà parcourue entre le point de départ et la cible. Depuis janvier 2026, un tableau de bord présente ces résultats objectif par objectif pour permettre de mieux visualiser la progression dans la mise en œuvre du PDE. On peut le consulter en ce rendant sur cette page : https://obvfleuvestjean.com/plan-directeur-de-leau/suivi-des-objectifs-du-pde-2024-2034/

Après cette première année de mise en œuvre, 25 des 47 objectifs affichent une progression mesurable, et 8 ont déjà atteint la cible qui avait été fixée. En moyenne, les objectifs ont parcouru 29 % du chemin, mais cette moyenne cache de grands écarts, puisque les 22 autres objectifs n'affichent encore aucune progression mesurée.

La progression rapide vient surtout des objectifs de sensibilisation, à 40 % en moyenne, qui comptent 7 des 8 cibles atteintes : un outil de communication ou une campagne se réalise plus vite qu'une étude ou un projet de conservation. Les objectifs d'acquisition de connaissances (17 %) et de conservation (12 %) demandent souvent du financement et des partenariats qui se construisent sur plusieurs années.

Parmi les catégories de problématiques, les espèces exotiques envahissantes sont les plus avancées, à 51 % en moyenne. Les milieux humides et hydriques n'ont encore aucune cible atteinte, mais 5 de leurs 6 objectifs progressent. Ce premier portrait reflète une première année surtout consacrée à planifier la mise en œuvre collective du PDE, en précisant le rôle de chacun et en établissant des collaborations.

Enfin, dans le cadre de la mise en œuvre de la **stratégie de mobilisation**, l'OBV a élaboré une méthodologie pour la **cartographie des acteurs de l'eau** du bassin versant, basée sur une approche d'analyse de réseau social. Cette démarche vise à mieux comprendre les liens de collaboration et les interactions entre les différents acteurs de l'eau.

La concertation

En novembre 2025, nous avons publié les règles de fonctionnement de nos ateliers de concertation. Elles présentent la structure de la concertation à l'OBV et les principes qui guident nos ateliers, dont l'animation impartiale et le suivi transparent des décisions.

Ce même mois, nos ateliers de concertation annuels ont réuni des acteurs de l'eau du Bas-Saint-Laurent, puis de la Chaudière-Appalaches, autour d'un même chantier : la mise en œuvre collective des objectifs du PDE. Pour cette première année, il s'agissait d'en poser les bases ensemble. Une première activité invitait chacun à cerner sa contribution concrète à la préservation de la ressource en eau, et une deuxième portait sur les collaborations à bâtir pour y arriver. L'après-midi, une présentation sur les autres mesures de conservation efficaces (AMCE) a lancé l'identification de projets potentiels sur le territoire.

Les échanges ont fait ressortir plusieurs pistes de collaboration : de la formation pour le personnel municipal, notamment sur les espèces exotiques envahissantes et les milieux humides, une meilleure mise en commun des signalements d'espèces envahissantes, l'accompagnement des riverains pour leurs bandes riveraines, des activités dans les écoles et des chroniques dans les journaux locaux. Ces pistes sont consignées pour bonifier le plan d'action et orienter nos prochains ateliers.

Une mise en œuvre portée par de nombreux acteurs

La progression mesurée tient d'abord au travail des acteurs de l'eau du territoire, et une même initiative fait souvent avancer plusieurs objectifs à la fois. Les différents projets auxquels nos partenaires et nous prenons part, dont ceux qui sont présentés dans ce rapport annuel, sont toutes des actions qui font progresser la mise en œuvre des objectifs du PDE 2024-2034.

Pour recenser plus simplement toutes ces contributions, le Regroupement des organismes de bassins versants du Québec (ROBVQ) développe un formulaire relié directement à la plateforme AGIRE, où sont consignés les objectifs et le plan d'action du PDE. Les actions relevées au premier suivi et aux ateliers de l'automne 2025 y seront inscrites, et nous comptons offrir ce formulaire à tous les acteurs de l'eau dès sa mise en ligne.

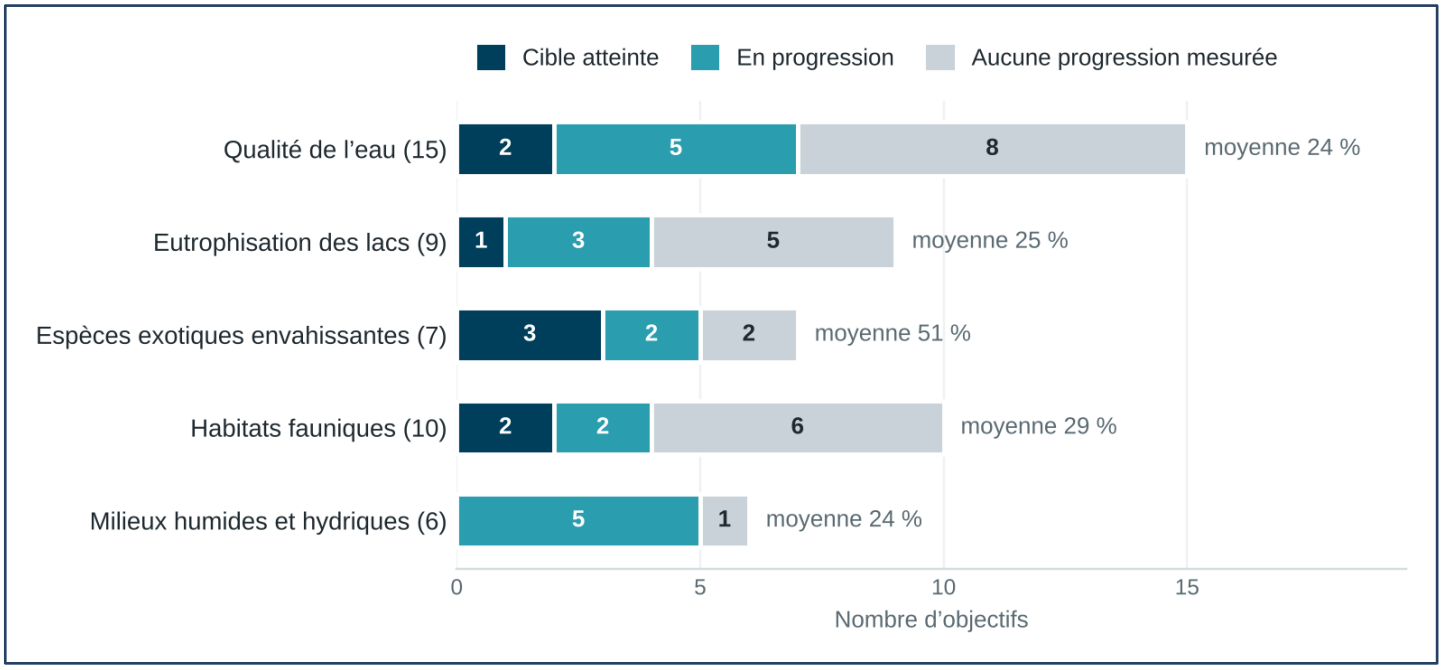


Figure 1. Avancement des 47 objectifs du PDE 2024-2034 par catégorie de problématique, au premier suivi de novembre 2025. Entre parenthèses, le nombre d'objectifs de la catégorie. La moyenne indique la part du chemin parcouru entre la valeur de référence

Éradication de la Berce du Caucase



Depuis 2015, l'OBVFSJ s'occupe de l'éradication de la Berce du Caucase, une plante exotique envahissante qui représente un danger pour la santé et la sécurité. Cette éradication se décline en deux projets principaux: en Chaudière-Appalaches et au Bas-St-Laurent. Dans les 2 projets, la très grande majorité des colonies sont en suivi ou avec de faibles actions d'éradication. Cependant, il est impératif de poursuivre le suivi et l'éradication pour éviter la dispersion de nouvelles graines. L'OBVFSJ peut compter sur plusieurs partenaires pour réaliser un suivi des diverses colonies. Cette année, deux nouvelles colonies ont été répertoriées grâce à des signalements d'inspecteurs régionaux, d'employés municipaux et de citoyens. Dans le projet du **Bas-Saint-Laurent, 85 159 m^2** ont été éradiqués en 2025-2026. Dans celui de **Chaudière-Appalaches,** plus de **9 576 plants** ont été éradiqués.

Au cours de l'hiver, plusieurs rencontres ont eu lieu avec les différents partenaires touchés par la berce du Caucase au Bas-St-Laurent : municipalités, citoyens, entreprises, MTMD, … dans le but de repenser son éradication. Ces rencontres ont permis la réalisation d'un plan d'action collectif basé sur les capacités de chacun.

Prévention et détection précoce des espèces aquatiques exotiques envahissantes (EAEE)



Grâce à l'Entente sectorielle de lutte contre les espèces exotiques envahissantes au Bas-St-Laurent, l'OBV du fleuve St-Jean a pu réaliser différentes actions de détection précoce des espèces aquatiques exotiques envahissantes sur plusieurs lacs. Dans un premier temps, le protocole de détection et de suivi des plantes aquatiques exotiques envahissantes dans les lacs de villégiature du Québec du RSVL (MELCCFP) a été utilisé pour réaliser une détection visuelle dans les lacs Beau, Pohénégamook et St-François. Aucune EAEE n'a été détectée dans aucun de ces trois lacs. Une inspection des structures permanentes, telles que les quais par exemple, a également été faite dans ces trois lacs et aucune trace de moule zébrée n'a été détectée. Des inventaires d'ADN environnemental (ADNe) ont été réalisés en se basant sur le protocole d'échantillonnage d'ADNe par méthode passive du MELCCFP. Les échantillonnages d'ADNe réalisés par l'OBV du fleuve St-Jean, et les autres OBV du Bas-St-Laurent, ont permis une première validation du protocole en cours d'amélioration par le MELCCFP. L'OBV du fleuve St-Jean a réalisé les échantillonnages ADNe sur les lacs des Echos, dans la réserve faunique de Rimouski, ainsi que les lacs Asselin, Ango et Auclair dans la ZEC Owen.

L'OBV du fleuve St-Jean a également facilité la distribution des outils de sensibilisation sur les espèces exotiques envahissantes de l'Entente sectorielle de lutte contre les espèces exotiques envahissantes au Bas-St-Laurent ainsi que de pancartes de sensibilisation du ministère des Pêches et Océans dans les différentes municipalités du bassin versant du fleuve St-Jean.

Réseau Rivière



En 2025, l'OBVFSJ a poursuivi son contrat avec le Réseau-rivières du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) afin de prélever, d'avril à novembre, des échantillons mensuels d'eau de surface sont aux deux stations de la rivière Cabano, qui sont ensuite envoyés au laboratoire du ministère pour subir diverses analyses physicochimiques et bactériologiques afin d'assurer le suivi de la qualité de l'eau. Les rivières Bleue et Noire Nord-Ouest, qui avaient été ajoutées à la liste des rivières suivies en 2024, ont été retirées par le MELCCFP en 2025.

Survol Benthos des rivières Noire et Blanche



Dans le cadre du programme *Des rivières surveillées, s'adapter pour l'avenir!* - volet Survol Benthos développé par le *Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau* (G3E) et soutenu financièrement par Action-Climat Québec, l'OBVFSJ a délégué l'échantillonnage et l'identification de la faune benthique pour deux stations des rivières Noire et Blanche à Saint-Magloire en Chaudière-Appalaches à l'OBV de la rivière Etchemins. Chaque année depuis 2017, les données sont compilées et publiées sur une carte interactive. Des sondes de température installées en continu permettent également de documenter l'impact des changements climatiques sur les écosystèmes riverains et leur biodiversité.

J'adopte un cours d'eau



Cette année, l'OBVFSJ a poursuivit le programme J'adopte un cours d'eau avec les élèves de la classe « Assistance aux spécialistes » du CF Pro de Dégelis. J'adopte un cours d'eau plonge les jeunes au service de l'eau en combinant de la théorie en classe, des sorties terrains ainsi qu'une interprétation des résultats. La santé globale du cours d'eau est évaluée en étudiant les communautés de poissons, la qualité de l'eau et les macroinvertébrés benthiques (larves d'insectes se trouvant dans le fonds des cours d'eau). J'Adopte un cours d'eau fait partie du programme « Des rivières surveillées: s'adapter pour l'avenir », géré par le Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E) et soutenu financièrement par Action-Climat Québec.

Bassin versant de la rivière St-François



À l'automne 2025-26, l'OBVFSJ a réalisé plusieurs échantillonnages de la qualité de l'eau dans le bassin versant de la rivière St-François, incluant la rivière Bleue. Des échantillons d'IQBP6, de diatomés et de benthos ont été réalisés et un carnet de rivière a commencé à être rédigé pour la rivière Bleue. Une première rencontre de concertation des acteurs de ce sous-bassin versant a également eu lieu durant l'hiver afin de recueillir leurs connaissances.

Le but de ce projet est d'identifier les différents points d'entrée des sédiments et des contaminants dans le bassin versant pour pouvoir concerter les acteurs du bassin autour de la mise en place d'un plan d'action commun.

Rapport d'activités 2025—2026 | Qualité de l'eau (suite)

Mon eau, mon puits, ma santé

Ce projet, financé par l'UQAR est une collaboration entre l'UQAR, l'OBVFSJ, le ministère de la santé publique et les villes de Pohénégamook, Lac-Frontière et Ste-Lucie-de-Beauregard. Cette collaboration vise à offrir aux citoyens d'analyser leur eau de puits à moindre coûts et de les accompagner lorsqu'ils reçoivent leurs résultats. En moyenne, au Québec, seulement 2.5% à 3.5% des propriétaires de puits font régulièrement analyser leur eau. Ce projet a permis de multiplier ce chiffre par 3. Les citoyens pouvaient choisir parmi différents kits d'échantillonnages: bactériologique, ou d'ajouter les nitrites-nitrates et/ou les métaux.

Rapport d'activités 2025—2026 | Milieux humides

Délimitation de milieux humides urbains



Dans le but d'accompagner les municipalités dans l'application de la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques, l'OBVFSJ a travaillé avec les municipalités de Temiscouata-sur-le-Lac, Lac-des-Aigles, Squatec, St-Marc-du-Lac-Long et Dégelis. Nous avons visité plusieurs terrains privés afin de remettre un rapport de délimitation des zones humides aux inspecteurs municipaux. Grâce au financement de la MRC de Temiscouata, nous avons pu offrir un service à prix réduit pour les citoyens.

Rapport d'activités 2025—2026 | Recul Faunique

Projet PEPTA à St-Pamphile



Dans le cadre du partenariat relatif aux espèces en péril présentes sur les terres agricoles (PEPTA), l'OBVFSJ a participé à la mobilisation des acteurs, sensibilisé les producteurs agricoles sur les bonnes pratiques en milieu agricole, identifié les espèces à statut précaire ou les habitats propices, émis des recommandations et réalisé des aménagements visant ces espèces. Ce projet a été réalisé en partenariat avec l'UPA de Chaudière-Appalaches et le COBARIC. Sur son territoire, l'OBVFSJ a réalisé ce projet au Domaine Laclerc-Peltrie, à St-Pamphile. Une journée de sensibilisation a eu lieu lors des portes ouvertes annuelles du domaine, des noyers cendrés ainsi que des asclépiades ont été plantés, et des nichoirs à hirondelles ont été installés. Ce projet a permis de confirmer la présence du Goglu des prés et de l'hirondelle rustique, ainsi que plusieurs habitats propices pour d'autres espèces cibles du programme PEPTA.

Comité connectivité sur l'axe Chaudière-Appalaches

Grâce à un financement d'Hydro-Québec octroyé au CREBSL, l'OBVFSJ a participé aux rencontres du comité de suivi des travaux de l'analyse de connectivité écologique réalisés par le Bureau d'écologie Appliquée dans le corridor retenu par Hydro-Québec pour l'élaboration des tracés de la ligne de transport 315 kV.

Rapport d'activités 2025—2026 | Eutrophisation prématurée



Lac Carré

À la demande de la municipalité de Ste-Appoline-de-Patton, l'OBVFSJ a accompagné la municipalité et le camping du lac Carré dans l'élaboration d'un plan de protection du lac. En 2025, nous avons évalué avec eux les actions à envisager concernant la gestion des routes et des fossés, la végétalisation des bandes riveraines ainsi que la gestion du castor. La végétalisation de la bande riveraine aura lieu à l'été 2026.

Vente d'arbustes riverains indigènes



L'OBVFSJ a proposé un service de vente d'arbustes riverains indigènes aux habitants de son bassin versant. L'objectif est de permettre aux riverains d'avoir accès à différentes espèces indigènes au bassin versant, afin de favoriser la végétalisation des rives du bassin versant du fleuve Saint-Jean. Ces arbustes sont proposés au prix coûtant et les retours des citoyens sont très positifs. La plupart d'entre eux nous mentionnent qu'ils apprécient grandement d'avoir accès à ce service. En 2025, ce sont plus de 375 arbustes qui ont été distribués à travers le bassin versant du fleuve St-Jean. Les 10 espèces proposées sont: myrique baumier, spirée à large feuilles, vigne des rivages, rosier palustre, viorne trilobée, potentille frutescente, framboisier rouge, aronie à fruits noirs, iris versicolor et le saule.

Rapport d'activités 2025—2026 | Projets transversaux

Ateliers dans les écoles



En 2025-26, nous avons réalisé une présentation sur l'OBVFSJ, sa mission, ses projets, le processus de concertation à l'école secondaire de St-Pamphile, La rencontre. Il s'agissait de notre première intervention dans les écoles secondaires. L'exercice s'est révélé instructif autant pour nous que pour les élèves et leurs professeurs. De beaux échanges ont eu lieu lors de cet événement.

Mois de l'eau et nettoyage de berges 2025



Lors du Mois de l'eau 2025, l'OBVFSJ a réalisé diverses activités de sensibilisation dans l'ensemble du bassin versant: kiosques de sensibilisation, présentation, formation sur l'utilisation d'une station de lavage des embarcations, distribution de dépliants de sensibilisation au lavage des embarcations et échanges avec les utilisateurs, rédaction d'une série de textes vulgarisés sur nos 5 problématiques prioritaires pour que les municipalités puissent les utiliser dans leurs communications. Cette année, l'OBVFSJ a également réalisé 12 activités de nettoyages de déchets, dont une en collaboration avec des plongeurs dans le lac Temiscouata.

Sentinelles des lacs

Le projet Sentinelles des lacs s'est poursuivi durant l'été 2025. L'objectif de cette implication citoyenne vise à accroître nos connaissances sur les lacs en collaborant avec les résidants. Une sentinelle est un(e) résident(e), généralement riverain(e) d'un lac, qui s'engage à aller sur le lac une fois par semaine pendant l'été. Lors de ces visites hebdomadaires, elle remplit un court formulaire pour vérifier s'il y a présence de cyanobactéries, d'espèces exotiques envahissantes et des signes d'érosion ou d'eutrophisation. Les sentinelles reçoivent une formation par l'OBVFSJ et participent à un groupe Facebook pour échanger pendant tout l'été. Les données recueillies sont envoyées à l'OBVFSJ à la fin de l'été et compilées. En 2025, ce sont 15 sentinelles, réparties sur 9 lacs, qui ont participé.



Éolien

En 2025-26, l'OBVFSJ a été grandement sollicité dans le cadre des différents projets éoliens qui sont proposés à travers le bassin versant du fleuve St-Jean, autant par des citoyens préoccupés par les conséquences sur l'eau que par les promoteurs de ces projets. Nous avons donc suivi les différents projets en développement, notamment en participant à différentes rencontres avec les promoteurs, en siégeant sur le comité de liaison du projet PPAW1 et Kruger.

Aires protégées

En 2025-2026, l'OBVFSJ a participé aux différentes rencontres de concertations sur les projets d'aires protégées déposés sur son bassin versant dans le cadre de l'appel de projets d'aires protégées pour faciliter l'atteinte du 30% du territoire québécois protégé d'ici 2030 du MELCCFP. Nous avons également participé à la sensibilisation des acteurs sur la possibilité de déposer des projets visant d'autres mesures de conservation efficaces (AMCE).



Communications

Cette année, les communications se sont concentrées à mieux faire connaître l'OBVFSJ en tenant les acteurs de l'eau informés sur les différents projets de l'OBV et sa mission. L'utilisation de nos trois outils de communication principaux: page Facebook, site internet et courriels, incluant l'infolettre biannuelle semble porter ses fruits. Plusieurs citoyens nous ont contactés directement par courriel, Facebook ou par le formulaire de notre suite internet pour nous faire part de leurs préoccupations. Notre communauté Facebook est passée de 1 420 à 1 684 followers et sur l'année, 16 389 personnes ont vu du contenu de notre page Facebook. En mars 2026, 195 personnes sont inscrites à notre infolettre et en moyenne 27% de nos abonnés lisent nos infolettres. 7 700 internautes ont visité notre site internet. Nous continuons d'y publier l'information sur les principaux projets menés par l'OBVFSJ et recevons plusieurs bons commentaires, autant par les partenaires, que les citoyens et les autres OBV.

Administration

Les tâches administratives sont réparties entre Mme Anne Allard-Duchêne, directrice et Mme Gabrielle Turcotte, adjointe administrative. Cinq rencontres du conseil d'administration et six du comité exécutif ont eu lieu au cours de l'année. Afin d'avoir plus de temps lors des rencontres du conseil d'administration pour faire de la concertation, plusieurs dossiers administratifs et de gestion des ressources humaines ont été approfondis au préalable avec le comité exécutif avant d'être proposés au conseil d'administration. En effet, le conseil d'administration de l'OBVFSJ est également sa table de concertation.

Financement

L'année 2025-2026 est la deuxième année de la convention de financement 2024-2027 avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP).

47% des revenus de l'année 2025-2026 proviennent du MELCCFP grâce à la convention de financement permettant à l'organisme de réaliser sa mission de base. 34% proviennent de programmes de subventions afin de réaliser des projets n'étant pas admissibles à la convention de financement du MELCCFP (acquisition de connaissances, des projets d'aménagement, de sensibilisation, d'éradication d'espèces exotiques envahissantes, etc). 19% proviennent de contrats avec des ministères, des MRC, municipalités et des citoyens.

MELCCFP	239 250 $	47 %
Subventions municipales	8 289 $	2 %
Subventions gouvernementales	60 447$	12 %
Autres financements (fondations et autres)	97 786$	19 %
Contrats – offres de services	95 068$	19 %
Intérêts	4 517$	1%
TOTAL	**505 357$**	**100%**

Partenariats

L'année 2025-2026 a été marquée par plusieurs partenariats importants, notamment pour les projets d'éradication de la berce du Caucase, de détection précoce des espèces aquatiques exotiques envahissantes la vente d'arbustes indigènes, les nettoyages de berges et les délimitations de milieux humides urbains.

Du côté du Bas-Saint-Laurent, l'Entente sectorielle de développement pour la lutte contre les espèces envahissantes (incluant la berce du Caucase, le myriophylle à épis et la moule zébrée) au Bas-St-Laurent s'est poursuivi. Elle repose sur un partenariat avec le Collectif régional de développement du Bas-St- Laurent, le Comité ZIP et les 3 autres OBV de cette région. Cette entente représente 1 250 000$ entre 2023 et 2026.

En plus du MELCCFP, l'OBVFSJ a eu la chance de compter sur plusieurs autres partenaires afin de réaliser des projets concrets pour la protection de la ressource en eau : Emploi Été Canada, ECOCanada, Regroupement des OBV du Québec (ROBVQ), Groupe d'éducation et d'écosurveillance de l'eau (G3E), Université de Québec à Rimouski (UQAR), la MRC de Temiscouata, le Collectif régional de développement du Bas- St-Laurent, les OBV du Bas-St-Laurent et de Chaudière-Appalaches, Ministère des ressources naturelles et des forêts (MRNF), Ministère des transports et de la mobilité durable (MTMD), Union des producteurs agricoles (UPA) de Chaudière-Appalaches, COBARIC, Le Domaine Laclerc-Peltrie, Agence de l'eau du Canada, Association des riverains du lac St-François, Comité de riverains du lac Beau, la Régie intermunicipale de gestion des déchets du Temiscouata, Services Québec, Conseil régional de l'environnement du Bas-St-Laurent (CREBSL), Conseil régional de l'environnement de Chaudière-Appalaches (CRECA), Hydro-Québec.

L'OBVFSJ a la chance de collaborer sur plusieurs dossiers avec des acteurs du milieu, dont les MRC et les municipalités du bassin versant, le Parc national du lac Témiscouata, plusieurs entreprises et citoyens, l'Association chasse et pêche du lac Témiscouata, Horizon Nature, ZEC Owen, plusieurs comités ou associations de riverains et bien d'autres encore. La participation aux rencontres du comité FORCE de la ville d'Edmundston nous permet de rester en contact avec plusieurs acteurs du Nouveau-Brunswick, notamment la Société d'Aménagement de la rivière Madawaska (SARM), la Commission de Services Régionaux Nord-Ouest (CSRNO), Nature Loisirs Lac Baker.

Au total au cours de l'année 2025-26, l'OBV du fleuve St-Jean a réalisé environ 20 projets sur son territoire, trois rencontres de sa table de concertation, un atelier de concertation régional au Bas-St-Laurent et un en Chaudière-Appalaches. Toutes ces actions ont permis la **mobilisation de plus de 200 acteurs du bassin versant**.

Projets en développement en 2025-2026 pour 2026-2027

En plus du travail réalisé sur les projets en cours, l'équipe de l'OBVFSJ a continué son développement de projets afin de définir de nouvelles sources de financement, de nouveaux partenariats, et ainsi faire avancer le plan d'action du PDE de l'OBVFSJ. Les principaux projets développés sont les suivants:

- Renouvellement de l'entente de financement pour l'éradication de la berce du Caucase en Chaudière-Appalaches
- Ajout d'un volet agricole au projet du bassin versant de la rivière St-François
- Développement d'un service-conseil pour les bandes riveraines
- Ajout d'un volet pêche électriques au projet du bassin versant de la rivière St-François
- Inventaire de la tortue des bois dans le bassin versant du lac de l'Est
- Descente de la rivière Cabano pour valider ou invalider la présence d'hydrocharide grenouillette
- Caractérisation des milieux humides priorisés par le PRMHH de la MRC de Temiscouata
- Projet de restauration ou création de milieu humide ou hydrique dans la rivière aux Bouleaux.

Participations aux comités riverains en 2025-2026

Association pour la protection de l'environnement du lac Jally
Comité du lac Carré
Comité des riverains du lac Frontière
Comité Grand lac Squatec
Comité du Beau Lake
Comité gestion PDE du lac Pohénégamook et Pohénégamook Vert L'avenir
Association des Riverains du lac Saint-François
Comité du lac de l'Est

Participations aux comités et ateliers en 2025-2026

Rencontres sur les projets éoliens
Table GIRT BSL et comités AIPL et potentiels acéricoles à prioriser
Corridor écologique Bas-Saint-Laurent
Comité OBV-Direction Chaudière-Appalaches
Régie intermunicipale des déchets du Témiscouata
Table d'harmonisation et table périphérique du Parc national du lac Témiscouata
Comité Force dans le Nord-Est du Nouveau –Brunswick
Comités professionnel et directeur de l'Entente sectorielle Bas-Saint-Laurent
Rencontres avec les MRC sur le plan climat, PRMHH, PDZA etc…
Rendez-vous des OBV
Grande AGORA des OBV
Rencontres sur les projets d'aires protégées
Comité OBV/CRE/ZIP-Direction Bas-St-Laurent
Comité Axe Hydro-Québec Chaudière-Appalaches – Bas-St-Laurent sur la connectivité faunique
Appui pour la proposition d'un Milieu humide d'intérêt à St-Juste-de-Bretenières par le MRNF
Rencontre du MRNF pour la PRDTP autour des lacs de villégiature au Bas-St-Laurent
Ateliers sur les Autres mesures de conservation efficaces (AMCE)
Conseil des maires de la MRC de Temiscouata
Rencontres régionales du ROBVQ (Bas-St-Laurent/Chaudière-Appalaches)
Gala des entreprises du Témiscouata

Merci à nos partenaires

